

toujours, petite sœur : mes pensées sombres ne sauraient altérer les rêves que tu te plais à dorer, et les tiennes, qui planent encore trop au-dessus de la réalité, me ramènent au temps où j'ai vécu. Continue-moi l'envoi de tes bonnes lettres qui m'apportent quelque chose du bonheur que je trouve à t'écrire. C'est que je me sens si bien après l'avoir fait.

"Ma vie que je viens de redescendre avec toi me fera trouver encore plus heureuses les années qui doivent me garder à la terre. Et j'aurai compris, une fois de plus, ce qu'elle a été, ce qu'elle est. Inutile pour tout, pour tous. Excepté pour les pauvres malades de mon petit village, et pour les enfants qui, chaque printemps, comme l'hirondelle impatiente, reviennent sur ma porte chercher des leçons de notre bonne et sainte religion qui leur permet de s'approcher de la Table Sainte pour une première fois durant la belle saison."

"Ton amie te baise comme elle t'aime."

"A***"

N'est-ce pas qu'elle est grave ma vieille amie ! Plus grave que je suis discrète. Mais elle ne saura pas que je vous ai passé sa lettre, lectrices, puisque même le charmant Journal du Dimanche ne peut arriver jusqu'à elle.

Voyez-vous que le monde n'est pas toujours galant. Il a ses travers parfois. Ma grande sœur fut, malheureusement, victime de ses caprices. Ça donne à réfléchir.

HERMANCE.

USAGES PERDUS

Il y aurait un livre excessivement curieux à faire, rien qu'avec la nomenclature des usages perdus ou oubliés, depuis deux siècles seulement, et qui, selon qu'on les observait ou qu'on n'en tenait pas compte, donnaient la mesure de l'éducation des gens.

Si l'on y ajoutait les us et les coutumes seigneuriaux, royaux, ecclésiastiques, aujourd'hui tombés en désuétude, on arriverait à composer une encyclopédie gigantesque, universelle.

Nous n'avons pas cette prétention ; nous voulons simplement rappeler quelques faits oubliés qui témoignent de la naïveté, de la bizarrerie, de la servilité de l'esprit superstitieux des temps anciens.

La coutume dont nous allons parler date depuis 1668 jusqu'en 1789.

Sous le règne de Louis le Grand, l'étiquette militaire avait inventé le salut de la guérite. Lorsque la garde montait ou descendait à Versailles, les compagnies qui se trouvaient les plus rapprochées de la grille du château, devaient saluer profondément l'appartement du roi, et cela, non seulement lorsque sa majesté était absente du palais, mais de Versailles même.

Les plus grands hommes de guerre durent se conformer à cette ridicule discipline, sous Louis XIV et sous Louis XVI. Elle ne cessa que lorsque l'infortuné monarque quitta Versailles pour résider à Paris.

Les femmes de la cour n'étaient pas soumises à ce salut de la guérite, mais elle devaient faire "la révérence du lit royal."

Toutes les dames, quelque fut leur rang, leur titre, les filles de France même, devaient en passant devant la chambre de sa majesté, s'arrêter devant le lit, et faire une profonde révérence, cette révérence d'étiquette réglée pour les représentations.

Une fois dans l'antichambre, elles étaient dans l'obligation de se retourner, et de répéter cette révérence devant la nef, quand bien

même, le roi n'eut pas été au palais, absolument comme les chrétiens s'inclinent en passant devant l'autel, que le Saint-Sacrement y soit ou non.

De nos jours, les jeunes époux partent pour un voyage, immédiatement après la bénédiction nuptiale.

C'était le contraire autrefois dans le haut monde.

Le lendemain des noces, les femmes titrés recevaient les parents et les amis de leur mari et les leurs dans leur chambre à coucher, étendues à demi sur le lit paré pour la circonstance. La nouvelle mariée devait être en habit de cérémonie.

L'usage voulait que le mari se tint debout l'épée au côté, au pied du lit, pour faire les honneurs de la beauté de sa femme.

Les princesses des fils et petits fils de France, faisaient même cette visite de haute courtoisie aux duchesses, mais rien qu'aux duchesses.

Là ne s'arrêtaient pas les formalités imposées par l'étiquette aux gens de la cour. Une des plus curieuses, étaient leur présentation au public de l'Opéra.

Cette cérémonie, d'ordinaire, avait lieu le premier ou le second vendredi après la noce, car le vendredi était le grand jour d'Opéra.

La veille du jour fixé pour la présentation, les parents et les amis faisaient leurs préparatifs. Toutes leurs richesses vestimentaires étaient mises dehors, comme pour un jour de réception à la cour.

Les parents les plus proches occupaient les loges voisines de celles des époux, et les amis se tenaient particulièrement sur les banquettes de la scène.

Avant le lever du rideau, la mère de la mariée ou celle du marié, à défaut, une parente âgée, prenait place dans la loge. Le mari entra ensuite, se tenait debout, faisait deux révérences au public, et se rengeait pour laisser entrer sa femme. Celle-ci s'avancait sur le devant de la loge, faisait à son tour une ou deux révérences et s'essayait.

A l'arrivée de la mariée, toute l'assistance se levait et saluait. Quand la révérence était faite, le public applaudissait, et les applaudissements étaient d'autant plus chaleureux, selon que les époux étaient estimés, que la mariée était belle.

Cette usage était si despotique, que Marie Antoinette dut la subir. La dauphine fut présentée dans la loge du roi, et elle occupa seule, tout le devant de la loge, dont la duchesse de Chartres lui avait fait les honneurs.

Cette coutume subsista même sous le consulat. Ainsi, en 1802, le roi et la reine d'Éthurie (Ferdinand, duc de Parme, et Marie-Louise, fille de Charles IV, d'Espagne), furent présentés aux Parisiens par Combacérés. Ils devaient l'être par le prince consul Bonaparte, mais celui-ci se trouvant empêché, délégua son collègue.

Ce fut aussi un vendredi que Marie-Louise parut pour la première fois à l'académie impériale de musique, mais il n'y eut pas de présentation en règle.

Du mariage passons à l'enterrement. Des présentations à l'Opéra au deuil.

Dans son code du cérémonial, Mme la comtesse de Bassanville, nous apprend que dans le monde bien né et bien élevé, il est une coutume à observer à propos du deuil des veufs et des veuves.

Tout homme qui épouse une veuve avant l'entière expiration de son deuil, soit deux ans, doit le lendemain prendre le deuil du défunt. Même obligation pour la jeune fille.

Mais voyez-vous la bizarre des coutumes : en 1782 on tolérait les agréments bleus et roses dans les ajustements de demi-deuil. Ces vêtements s'appelaient des robes à la "Malborough."

Au commencement du dix-huitième siècle on essaya de faire adopter en France, la mode alors en vigueur en Espagne, relativement aux visites à faire aux veuves de qualités.

La chambre conjugale, mais plus souvent le lit seulement, était drapé de noir, avec une tenture bordée de blanc. La veuve se tenait assise à la tête du lit en vêtement, enveloppée d'un long voile de crêpe. Elle devait le lendemain de la mort de son mari recevoir là toutes les personnes qui s'y présenteraient, mais elle ne parlait jamais, et il était de bon goût de ne pas lui adresser des compliments de condoléance. La visite était silencieuse. Un salut, une révérence, une station, une révérence, un salut, et tout était dit.

Après le premier mois, la veuve ne recevait plus que celle qu'elle voulait recevoir, et alors, on pouvait parler.

Vers la fin du dix-huitième siècle on laissa tous les personnages titrés, draper leur maison et leur carrosse, et les femmes, pour ne pas trop attrister les amies qui les venaient consoler, drapaient en gris et plus ou moins noir, selon le degré de leur douleur, ou de la fraîcheur de leur teint.

Finissons cet article en signalant aux veuves un ancien usage de la Tartarie indépendante.

Il y a un demi siècle, toute veuve qui se respectait, et ce, pendant un an, faisait coucher avec elle la statue de son mari.

Sans doute c'était là une froide compagnie ; mais cela valait encore mieux que de se brûler vive sur le bûcher, qui consumait les restes du défunt, selon les rites matrimoniaux de l'Inde.

LIONEL.

ÇA ET LA

L'autre jour deux dames de Montréal causaient ensemble d'une troisième... pour en dire du bien.

L'une d'elles dit : "Toujours qu'on ne voit plus Mme X... se décoller."

"Non, reprit l'autre, c'est une femme de bon sens... Elle a compris que le moment était venu de jeter un voile sur le passé !"

M. Eno, le fameux banquier américain qui est venu se réfugier au Canada après avoir volé quatre millions de piastres, vient d'être mis en liberté à Québec, sur le jugement du juge Caron.

Comment cela ? dira-t-on, puisqu'il a volé. Ce n'est pas le jugement qui est mauvais, c'est la faute des lois. Il n'y a pas de loi d'extradition entre les deux pays pour détournement de fonds.

M. Eno, qui est un tout jeune homme, a déclaré qu'il se fixerait à Québec, s'il était libéré. Il paraît qu'il aime Québec. Il aurait tort aussi de s'en plaindre ; car pendant tout le temps de son procès, il a séjourné—en prison croyez-vous—non, mais au meilleur hôtel de Québec, où tout le monde s'empressait de témoigner des marques de sympathie au banquier défalcaire. On aime les millionnaires, quand même ils sont voleurs.

Un pauvre gueux qui vole une piastre, on le flanque en prison, sans commisération. Mais s'il s'agit d'un vol de millions, c'est un monsieur qui dédaigne la prison—destinée pourtant à recevoir les voleurs—on le loge dans un